Parlement européen
2024-2029

TEXTES ADOPTÉS

P10_TA(2025)0275

Nomination de Maria Berger au comité institué par l’article 255 du traité FUE

Décision du Parlement européen du 13 novembre 2025 proposant la nomination de Maria Berger au comité institué par l’article 255 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne (2025/2223(INS))

Le Parlement européen,

– vu l’article 255, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne,

– vu l’article 132 de son règlement intérieur,

– vu la proposition de la commission des affaires juridiques (B10-0486/2025),

A. considérant que Maria Berger satisfait aux conditions visées à l’article 255, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne;

1. propose la nomination de Maria Berger au comité conformément à l’article 255 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne

2. charge sa Présidente de transmettre la présente décision au président de la Cour de justice et au Conseil.